

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT PAPOUL

SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2010

COMPTE RENDU

- **Subvention à l'Association Les Chemins du Maître de Cabestany :** Afin de permettre à l'association de participer à un salon à Paris, il est voté à l'unanimité une subvention exceptionnelle de 200 euros.
Les crédits nécessaires sont ouverts à l'article 6574.
- **Modification du tableau des effectifs :** Modification d'un poste à 28 h en deux postes de 22 h et 6 h hebdomadaires afin d'améliorer les services communaux.

Monsieur le Maire accueille le Conseiller Général du Canton, M. Roger OURLIAC et lui laisse la parole afin de présenter les orientations du Département.